



Session du 25 janvier 2021

Intervention de Marie-Hélène Chouteau

Egalité femme- homme

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Au regard de ce nouveau rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, nous avançons dans le bon sens, incontestablement.

Mais dans cette lutte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, il nous reste encore beaucoup à faire.

Aussi nous proposons pour enrichir les actions du Département de créer une dotation des collègues pour accompagner les jeunes filles, faisant face à des difficultés (financières, familiales...) pour être équipées en protections périodiques.

La décision de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, qui a consacré un rapport à la thématique des menstruations peut paraître surprenante, voire déroutante. En effet, les menstruations sont communément considérées comme un phénomène physiologique naturel, lequel a priori ne suscite pas d'interrogations ni de difficultés particulières. De plus, s'agissant d'un domaine qui relève de l'intimité de chaque femme, il y a une certaine réserve, qui va parfois jusqu'au véritable tabou, à évoquer ce sujet, y compris auprès des professionnels de santé.

Pourtant, les règles n'ont rien d'anecdotiques : elles concernent la moitié de l'humanité et les femmes sont concernées par cette problématique pendant la moitié de leur vie.

Surtout, certaines collégiennes n'ont pas les moyens d'acheter des protections hygiéniques ou d'en changer autant qu'elles le souhaiteraient. La précarité menstruelle reste encore un sujet tabou qui commence tout juste à être pris en compte.

Les conséquences directes :

- l'absentéisme et l'exclusion sociale en raison des renoncements à se présenter en cours,
- des problèmes de santé liés au manque de changement des protections (infections, septicémies...)

La précarité menstruelle a de nombreuses facettes : économique indiscutablement, sanitaire indéniablement et sociale d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Pour briser le tabou des règles aux collèges et lutter contre la « précarité menstruelle », plusieurs collèges se sont récemment équipés de distributeurs de protections périodiques gratuits, une initiative qui mériterait d'être généralisée dans le Maine-et-Loire.

Des actions de sensibilisation sur les menstruations devraient également être organisées, pour les filles et les garçons.

Le fait d'amener les règles dans l'espace public lance un message d'égalité, affirme que les filles n'ont pas à avoir honte de leurs règles.

Selon un sondage, les règles ont déjà empêché 75,5% des sondées de faire du sport, 41% d'aller en cours et 53% d'entreprendre des activités sociales.

Le gouvernement va porter en 2021 à cinq millions d'euros le budget pour lutter contre la précarité menstruelle, une difficulté éprouvée par près d'une femme sur dix en France, notamment les plus précaires et les jeunes.

Parmi les 21 000 jeunes collégiennes du Maine-et-Loire, on peut aisément estimer à 3 000 le nombre de jeunes filles confrontées régulièrement ou occasionnellement à un manque de protection. Cette situation crée une réelle inégalité dans le parcours scolaire.

Nous proposons donc d'accompagner la démarche de l'Etat en créant un fonds de dotation de 200 000€ par an : 150 000€ pour acheter les protections mis à disposition des collèges, 50 000€ pour mener une campagne de sensibilisation auprès des élèves et des professionnels.

Nous pourrions commencer par les collèges de réseau d'éducation prioritaire pour généraliser progressivement le dispositif à tous les collèges.

“Car sans prise en charge ; la question des menstruations féminines contribue à perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes”.

Merci